

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 30 MARS 2015**Objet : MARCHÉ "AVENANT LIENS VPN"**

Membres élus présents : MM BAILLY - BENEDIT - CAUCHOIS - CAUQUY - MME DAMELET - MM. FONTENAT - FRATTA - GINOT - GIREAU - GROSSAT - GUDERZO - JOSEPH - MARMILLON - MASCIOTRA - MERCIER - MONNET - PERRAUT - PHILIBERT - MME PRADEL - MM. REY - VOISIN

Intervention de M. Gilbert GROSSAT, Vice-président Secrétaire

En commission des marchés du 24 février 2012, la Chambre a attribué le marché d'interconnexion des sites de la Chambre via la mise en place d'un réseau VPN MPLS (marché n°2011-010). Ce marché a pour objet la fourniture de services d'interconnexion des sites de la Chambre par la mise en place d'un réseau VPN MPLS et la fourniture d'accès à Internet.

Le marché a été attribué à compter du 12 mars 2012 à la société COMPLETEL, située à Villeurbanne, pour un montant total initial de 39 024,00 € HT. Il a été conclu pour une durée d'un an et a été renouvelé deux fois pour une durée d'un an, se terminant donc le 12 mars 2015.

Dans le cadre de la régionalisation des fonctions supports, et notamment la fonction informatique, il a été décidé de la mise en place d'une solution régionale qui nécessite de prolonger ce marché initial. Afin de permettre cette transition, il est donc proposé de prolonger le marché initial jusqu'au 30 septembre 2015. Sollicité sur cette prolongation, le prestataire COMPLETEL a accepté la prolongation à des conditions tarifaires identiques.

La commission des marchés et la commission des finances du 6 mars 2015 ont donné un avis favorable à la conclusion de cet avenant au marché.

Il est demandé à l'assemblée générale de bien vouloir valider cet avenant et d'autoriser le Président à signer.

L'Assemblée, vu l'exposé du Vice-président Secrétaire, valide et autorise le Président à signer l'avenant au marché "Liens VPN".

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	21
- Nombre de voix pour	21
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Patrice FONTENAT
Vice-président Secrétaire

Jean-Marc BAILLY
Président